

Note sur un homoptère nouveau

Autor(en): **Forel, Alexis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1860-1863)**

Heft 48

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le *thorax*, ainsi que la tête, est un peu pubescent et l'écusson est obtus, bossu.

Les *aîles* sont absolument dépourvues de nervures. La côte marginale des aîles supérieures est épaisse vers la base, et l'on remarque constamment presque vers le milieu de celle des aîles inférieures deux ou trois poils crochus plus longs, plus forts que ceux qui forment la frange.

L'*abdomen*, plus petit proportionnellement à la tête et au thorax, a son second segment très grand, dilaté; les suivants sont allongés, étroits et forment chez la femelle une sorte de queue pointue souvent très prolongée. Enfin, chez celle-ci, le premier segment de l'abdomen ne porte aucune corne, ce qui la distingue complètement de la femelle du parasite précédent.

Les *pattes*, d'une conformation pareille à celles du *Platygaster Boscii*, sont toutefois un peu moins claviculées (fig. 8 et 9).

Ne pouvant me prononcer en dernier ressort dans la nomenclature si nombreuse et si difficile de ces petits hyménoptères, je me bornerai à rapporter, sous toute réserve, cette espèce au *Platygaster niger?* (Nees d'Esenbeck, l. c., p. 304.)

J'ajoute, en terminant, que les invasions de ce parasite parmi les larves de notre Cécidomyie du chou ne sont ni moins fréquentes, ni moins considérables que celles de son congénère le *Platygaster* de Bosc.

Pl. I. 1. Cécidomyie du chou. ♀. 2. Sa nymphe. 3. Sa larve. 4. Pupa, soit peau desséchée de la larve renfermant un parasite. 5. *Platygaster* de Bosc. ♂. 6. Le même. ♀. 7. Son antenne. 8. *Platygaster* noir? ♀. 9. Le même. ♂. 10. Son antenne.

NOTE SUR UN HOMOPTÈRE NOUVEAU

ou peu commun en Suisse.

Par M. Alexis FOREL.

Athysanus quadratus. m.

A. oblongus, quadratus, luteo-testaceus, nitidus. Caput et thorax breviter arcuata; vertice, fronte, thoracisque disco transversè nigro maculatis. Homelytra lineis nigris secundum longitudinem latè notata; margine exteriori pallidiori, luteo subviridi. Alæ albæ fusco nervosæ. Abdomen nigrum aut nigrescens. Pedes nigro punctati, tibiis spinosis.

Long. 0,003 — 4.

Corps de forme carrée, oblong, brillant, d'une teinte testacée un peu jaunâtre ou grisâtre (pl. II, fig. 1).

Tête courte, arquée, obscurément triangulaire, ornée sur le *vertex* d'une tache noire transversale, formant deux petits arcs réunis, tournés en avant; deux points noirs en arrière de cette tache et deux autres entre la tache et les yeux. Chez quelques individus la tache transversale est assez étroite; chez d'autres elle est très large, se réunit aux petits points et couvre en grande partie le vertex. De même, les petits points noirs sont parfois bien marqués, d'autres fois peu visibles ou manquent tout-à-fait.

Front (fig. 2, e) un peu convexe, rétréci et faiblement échancré vers le bas. Des lignes noires, transversales, parallèles, entières ou interrompues au milieu le couvrent en partie; d'autres fois ces lignes s'élargissent, se serrent et le couvrent partiellement ou complètement (fig. 2, e); quelquefois enfin ces lignes ou ces taches sont peu marquées ou absolument nulles et laissent au front sa couleur testacée naturelle. — *Joues* (fig. 2, a) sinueuses, dilatées sur les côtés. — *Plaques génales* (fig. 2, b) un peu carrées, parfois tachées de noir, ainsi que les joues; souvent nues et testacées. — *Chaperon* (fig. 2, c) oblong, un peu carré, arrondi au sommet; testacé ou taché de noir. — *Rostre* (fig. 2, d) pourvu de quelques poils, testacé; quelquefois noir à l'extrémité. — *Yeux* grands, triangulaires, allongés, d'un jaune-verdâtre-clair, bruns au centre et dépassant la largeur du prothorax. — *Ocelles* peu saillants, testacés. — *Antennes* (fig. 3) fines, médiocrement longues, testacées ou un peu brunes.

Prothorax arqué en avant, faiblement sinueux à sa base, trois fois plus large que long, sillonné sur son disque par de petites rides transversales plus ou moins visibles; une large tache noire sur le milieu le couvre presque entièrement dans quelques individus.

Ecusson triangulaire, terminé en pointe aiguë, sinueux sur les côtés; deux petites taches noires à la base, deux autres et deux linéoles obsolètes au-dessous.

Homélytres de la largeur du prothorax à la base, peu rétrécies à l'extrémité et trois fois plus longues que la tête et le prothorax réunis. Une bande nue d'un joli jaune-clair légèrement verdâtre dans l'insecte vivant, pâle et blanchâtre après la mort, s'étend le long de la côte marginale. Elle est suivie d'une bande noire longitudinale, ordinairement large et unique, quelquefois partagée, puis de deux ou trois lignes de même couleur, un peu obliques, souvent réunies et n'en formant qu'une. Viennent enfin une ou deux rangées de points et des taches d'un noir moins prononcé. L'homélytre se termine un peu carrément et porte quatre à cinq taches noires plus ou moins rondes ou carrées, placées circulairement au-dessus de la marge apicale.

Aîles blanches à nervures brunes.

Abdomen noir. Anneaux ordinairement bordés de jaune ; quelques poils sur les derniers.

Pattes testacées, épineuses, tachées et ponctuées de noir.

Le mâle.

Cet homoptère qui, par sa forme et sa taille, se rapproche de l'*Athysanus grisescens*, Zetterst., en diffère par le fond de sa couleur. Celle-ci, testacée dans notre insecte vivant, surtout chez les individus jeunes, devient plutôt jaunâtre que grisâtre chez les vieux et dans les exemplaires conservés en collection. Les bandes et les taches noires qui ornent la tête, le prothorax et les homélytres des mâles et des vieilles femelles le distinguent en outre suffisamment de l'*Athysanus grisescens*, dont la livrée, quand elle est apparente et tranchée, se compose de lignes et de points bruns ou grisâtres, longitudinaux sur le prothorax et fléchis en diagonale sur les homélytres,

Notre *Athysanus* varie d'ailleurs tellement suivant l'âge et le sexe qu'il faut souvent un œil exercé pour le reconnaître. Tantôt les taches, les bandes et les points sont d'un noir profond, tantôt presque grisâtres ; souvent toutes ces marques s'élargissent et s'étendent au point de couvrir l'insecte presque entier ; d'autres fois elles s'atténuent, pâlisent ou disparaissent de telle sorte que la couleur foncière de l'animal existe seule. Il est rare cependant que quelques rudiments des taches de la tête et du prothorax, ainsi qu'une ligne plus ou moins noire longeant la bande jaune-clair qui borde la côte extérieure des homélytres, s'effacent tout-à-fait.

La livrée de la femelle est ordinairement moins chargée de marques noires que celle du mâle ; elle reste par conséquent d'une teinte en général plus pâle. Enfin dans cette espèce l'abdomen, qui chez les mâles ne dépasse pas les homélytres, est plus long chez les femelles et devient très saillant vers l'arrière-saison, après la ponte.

Les deux sexes, parvenus à l'état parfait, sont d'abord d'un jaune-vert pâle. Peu à peu la teinte verte s'efface plus ou moins, sauf sur la large bande longitudinale qui borde les élytres, et le fond de la couleur de l'insecte prend une teinte testacée jaunâtre de plus en plus foncée avec l'âge.

Cet *Athysanus*, observé sur une colline aride et chaude voisine du Léman, habite sur l'Armoise des champs (*Artemisia campestris*, L.), le Thym serpollet (*Thymus serpillum*, L.), l'Helianthème commun, (*Helianthemum vulgare*, Gœrtn.), etc. Il paraît dès le mois de juin et se retrouve jusqu'en septembre et la fin d'octobre, surtout les femelles, qui, pour l'ordinaire, survivent aux mâles.

Athysanus quadratus, M., *grossi*, fig. 1. Le même, grandeur naturelle, fig. 4. Sa tête, vue en dessous, très grossie, fig. 2. Antenne grossie, fig. 3.

